Investment Canada

1987-88 Estimates

Part III

Expenditure Plan

87-02876/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with part II.

©Minister of Supply and Services Canada 1987

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1988-III-62 Canada: $3.00
ISBN 0-660-53659-5 Other countries: $3.60

Price subject to change without notice

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise, without the prior written permission of the Publishing Services, Canadian Government Publishing Centre, Ottawa, Canada K1A 0S9.

1987-88 Estimates

Part III

Investment Canada

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document, and as such contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the Program including a description, information on its background, objectives and planning perspective as well as performance information that form the basis of the resources requested. Section II provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by Details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with the other Estimates documents as well as to aid in assessing the Program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Details of Spending Authorities

A. Authorities for 1987-88 -- Part II of the Estimates 4
B. Use of 1985-86 Authorities -- Volume II of the Public Accounts 5

Section I
Program Overview

A. Plans for 1987-88
   1. Highlights 6
   2. Summary of Financial Requirements 8
B. Recent Performance
   1. Highlights 10
   2. Review of Financial Performance 11
C. Background
   1. Introduction 12
   2. Mandate 13
   3. Program Objective 13
   4. Program Description 13
   5. Program Organization for Delivery 14
D. Planning Perspective
   1. External Factors Influencing the Program 16
   2. Initiatives 16
   3. Update on Previously Reported Initiatives 17
E. Program Effectiveness 18
F. Performance Information and Resource Justification 19

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
   1. Financial Requirements by Object 20
   2. Personnel Requirements 21
   3. Net Cost of Program 22

Details of Spending Authorities

A. Authorities for 1987-88 -- Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote	(thousands of dollars)	1987-88 Main Estimates	1986-87 Main Estimates
	Investment Canada		
55	Program expenditures	**8,257**	8,622
(S)	Contributions to employee benefit plans	**846**	781
	Total Agency	**9,103**	9,403

Votes -- Wording and Amounts

Vote	(dollars)	1987-88 Main Estimates
55	**Investment Canada** - Program expenditures	**8,257,000**

Program by Activity

(thousands of dollars)	1987-88 Main Estimates				1986-87 Main Estimates
	Authorized person-years	Budgetary Operating	Capital	**Total**	
Investment Development	127	9,073	30	**9,103**	9,403
1986-87 Authorized person-years	127				

B. Use of 1985-86 Authorities -- Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
	Investment Canada			
50	Program expenditures	6,421,083	9,528,774	**9,379,479**
(S)	Contributions to employee benefit plans	763,000	841,000	**841,000**
	Total Program - Budgetary	7,184,083	10,369,774	**10,220,479**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1987-88

1. Highlights

During the 1987-88 Fiscal year, the Agency will:

- Implement a program with the following objectives:
  - to stimulate the development of mechanisms within the Canadian public and private sectors which encourage and facilitate investment in Canada by Canadians;
  - to make more Canadians aware of the changed nature of the international economic environment and the need for Canadian industry to be more competitive internationally;
  - to increase the awareness of Canadians to the opportunities available for profitable investment in Canada, and to the benefits of foreign investment to further the goal of improving industrial competitiveness.
- Continue activities in the international sphere in order to strengthen Canadian industry's competitiveness through the promotion of technology-bearing foreign investment in Canada and the forming of strategic alliances with foreign firms by:
  - providing direction to Canadian investment development programmes abroad and seeing that adequate support is available to implement these programmes (Interdepartmental Working and Steering Committees);
  - stimulating the creation of mechanisms within the Canadian and international private and public sectors which promote and expedite investment in Canada by non-Canadians (missions and seminars - Japan, Federal Republic of Germany, etc.);

- increasing non-Canadian industries' knowledge of and interest in the opportunities available for profitable investment in Canada (Davos Sypmosium, Hannover Fair).

- Review significant proposals submitted by non-Canadian investors, including all direct and indirect acquisitions by non-Canadians of Canadian businesses falling within the thresholds stated in the Investment Canada Act. In addition, any acquisition of control or establishment of a new business by a non-Canadian in certain activities related to Canada's cultural heritage or national identity may be reviewed if the Governor in Council, on the recommendation of the Minister, decides that such a review is in the public interest.

- Undertake research in support of efforts to promote Canada as a host country for investment, to provide policy advice on investment-related matters and to identify strategic markets.

  Some of the planned research includes:

  - an update of The Canadian Edge, Investment Canada's directory on how and why to invest in Canada;

  - an analysis of Canada's strengths and weaknesses as a place to invest;

  - an analysis of the international investment environment and challenges posed for Canada;

  - the role of joint ventures;

  - monitoring investment flows, particularly the ten most important sources and destinations over the last decade; and

  - investigation of business incubators as investment vehicles.

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements ($000)

	Estimates 1987-88	Forecast 1986-87	Change
Investment Canada	**9,103**	9,392	(289)
Person-years	127	127	(0)

Explanation of Change: The 1987-88 decrease of $289,000 or 3.1% over the 1986-87 forecast (based on information available to management as of October 31, 1986) represents a reduction in operating levels authorized when Investment Canada was established and adjusted for allowances for salary cost increases and program requirements. The reduction in resources is a result of enhanced administrative procedures in keeping with the government's restraint program and cannot be further detailed as sub-activities are estimated.

Estimated sub-activity by organization for 1987-88 appears as in Figure 2.

Figure 2: Resources by Organization/Sub-Activity ($000)

		Sub-Activities			
		Investment Development (57 P-Y)	Notification, Review & Conformance (34 P-Y)	Executive & Administration (36 P-Y)	TOTAL (127 P-Y)
Organization	**P-Y**				
President	10			580	580
Investment Development	32	2852			2852
Investment Review	22		1137		1137
Corporate Secretary	12		703		703
Investment Research & Policy	25	1706			1706
Corporate Services	26			2125	2125
Total	**127**	**4558**	**1840**	**2705**	**9103**

As Investment Canada is managed as one program, sub-activity costs are estimated.

B. Recent Performance

1. Highlights

Highlights of the Program's performance during 1985-86 are:

- Investment development activities designed to promote Canada's favourable investment climate included 25 ministerial missions, 54 investment seminars, and a large number of business missions in Canada and abroad. Also included were 73 double-page ads in 20 leading international business publications, about 90 speeches by ministers and senior officials, 11 articles in Canadian and foreign publications, three audio-visual presentations and two information booths, as well as press releases and press conferences. The Agency responded to some 2,000 inquiries related to the Investment Canada Act, Canada's business climate, doing business in Canada, matchmaking and facilitation;

- Research in support of efforts to promote Canada as a host country for investment, to provide policy advice on investment-related matters and to identify strategic markets. The Agency published an 800-page compendium of information - The Canadian Edge - about doing business in Canada, intended to provide Investment Canada's extensive client base, which includes federal, provincial and municipal governments as well as the Canadian and international investment communities, with a comprehensive reference of information about the Canadian economy and doing business in Canada. Related research efforts continue to address key issues, including Canada's strengths and weaknesses as a place to invest, the international investment environment, joint ventures, international investment flows, business incubators and the identification of markets that are or could be important sources of business investment in Canada;

- Review of major acquisitions. From July 1, 1985 to March 31, 1986, a total of 871 investments -- 740 notifications and 131 reviewable applications -- were submitted to Investment Canada under the regulatory provisions of the Act. After adjusting for withdrawals, incomplete documentation and proposals which had not been completely processed by the end of the fiscal year, the number of investments totalled 793. Of the 793 proposals, 318 were new business investments with planned investment of $467.4 million, and 475 (including 131 reviewable applications) were investments involving the acquisition of control of Canadian businesses with total assets of $9.8 billion;

- Completion of organizational design and classification of all positions;

- Establishment of Investment Development Steering Committee (IDSC), which advises Minister on investment policy and goals, and oversees implementation of programs and projects;

- Establishment of Working Committee on Investment, which coordinates activities at the working level, formulates promotional strategies and makes recommendations to the IDSC.

2. Review of Financial Performance

Figure 3 summarizes the major changes in financial requirements that occurred in 1985-86.

Figure 3: 1985-86 Financial Performance ($000)

	1985-86		
	Actual	Main Estimates	Change
Investment Canada Program	10,220	7,184	3,036
Authorized person-years	127	127	--

Explanation of Change: The difference of $3,036,000 or 42% between 1985-86 actual expenditures and Main Estimates is comprised of the following major items:

	$000	P-Y
• advertising and printing costs associated with the start-up of Investment Canada	2,200	-
• program costs attributable to start-up	716	-
• an increase in salary levels for costs associated with the Management Category Voluntary Early Retirement Incentive Program	120	-

C. Background

1. Introduction

The Foreign Investment Review Act was repealed on June 30, 1985 and the Investment Canada Act came into force. It was enacted by Parliament to encourage investment in Canada that contributes to economic growth and employment opportunities. Both Canadians and non-Canadians are encouraged to invest. The Act also provides for review in order to ensure net benefit to Canada, of significant investment placed in Canada by non-Canadians.

Investment Canada is the name of both a national program and a federal agency. The Agency co-ordinates federal participation in the national program. In this role, the Agency will encourage investment development in Canada by:

- encouraging the innovation and use of more technology to make existing industries more competitive;
- heightening the level of entrepreneurship to stimulate new ideas and businesses;
- encouraging and facilitating the development of strategic alliances and cooperative relationships with the result of getting the private and public sector working together and of stimulating productive relationships between firms within Canada and abroad;
- promoting global competitiveness and thinking;
- increasing the awareness among Canadians of the importance of new investment; and
- encouraging business expansion and the creation of new businesses in Canada.

The federal efforts in investment development require close co-ordination among three organizations--Investment Canada, the Department of Regional Industrial Expansion (DRIE) and the Department of External Affairs (International Trade)--and a clear definition of their respective roles. Investment Canada has an overall federal co-ordinating role and is responsible for policy and research in relation to investment development. Additionally, Investment Canada serves as a federal focal point for services to facilitate investments and complements the activities of the others through the preparation and co-ordination of promotional material and advertising. It is also responsible for the regulatory requirements of the Investment Canada

Act. The Department of External Affairs (International Trade), with its extensive representation abroad, has responsibility for international investment promotion activities; the Department of Regional Industrial Expansion, with its network of regional offices, has responsibility for sectoral and regional investment activities in Canada and abroad and for specialized policy and research targetted at specific regions.

The effective operational co-ordination of federal investment promotion activities is ensured by means of a committee chaired by the President of Investment Canada and consisting of deputy ministers from the Departments of Regional Industrial Expansion and External Affairs (International Trade) with senior-level representation from the Departments of Finance and Employment and Immigration.

2. Mandate

Section 6 of the Investment Canada Act provides for the establishment of an Agency, Investment Canada, to advise and assist the Minister responsible for the administration of the Act. The responsible Minister is the Minister of Regional Industrial Expansion. Investment Canada's role is one of active promotion of business investment by Canadians and non-Canadians while assisting the Minister in ensuring that significant investments by non-Canadians are beneficial to Canada. Investment Canada has an overall federal co-ordination role with respect to investment in Canada and is also responsible for policy and research in relation to investment development. The Agency is intended to serve as a federal focal point for services to facilitate investment and to complement the activities of other departments through a lead role in the preparation and co-ordination of promotional material and advertising.

3. Program Objective

To contribute to Canada's economic growth by being a catalyst and the focal point for public and private efforts to foster increased investment which benefits Canada.

4. Program Description

Section 2 of the Investment Canada Act states:

> "Recognizing that increased capital and technology would benefit Canada, the purpose of this Act is to encourage investment in Canada by Canadians and non-Canadians that contributes to economic growth and employment opportunities and to provide for the review of significant investments in Canada by non-Canadians in order to ensure such benefits to Canada."

The government has emphasized a commitment to adopt policies that foster higher levels of investment, greater innovation, increased international competitiveness and a positive climate for the development and growth of new enterprises.

As a part of its economic agenda, the government tabled the Investment Canada Bill on December 7, 1984. On June 30, 1985, the Investment Canada Act became law, replacing the Foreign Investment Review Act and establishing a new agency, Investment Canada.

The role of Investment Canada is three-fold:

- to promote investment in Canada by Canadians and non-Canadians;
- to undertake research and provide policy advice on matters relating to investment; and
- to review significant investments by non-Canadians to ensure net benefit to Canada.

5. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The current Investment Canada Program consists of one Activity, which is broken down into sub-activities: encouraging and promoting investment in Canada, including policy development and research; determining the reviewability of investments, assessing proposals and monitoring conformance; and administration.

Figure 4: Activity Structure

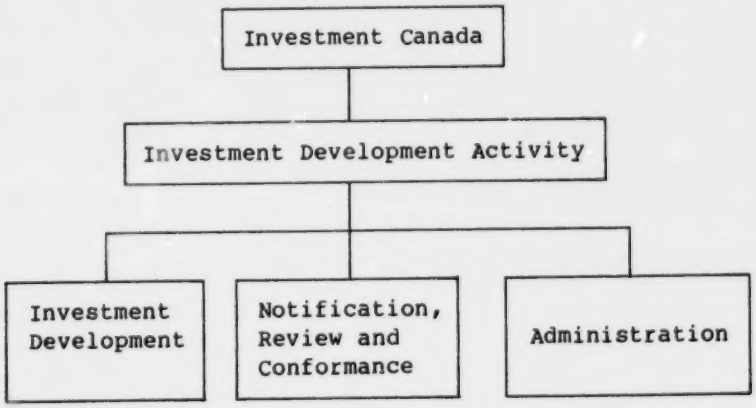

Organization Structure: Investment Canada is located entirely in Ottawa. It is headed by a chief executive officer (President) who is appointed by the Governor in Council and is responsible to the Minister for the work of the Agency. The Agency has five operational units: the Investment Development Division; the Investment Review Division; the Investment Policy and Research Division; the Corporate Secretary Division; and the Corporate Services Division.

Working with other federal departments, the provinces and territories, and the business community, the Investment Development Division promotes Canada's investment climate and provides services to investment communities in both Canada and abroad. The division is a focal point for federal investment promotion efforts and federal-provincial collaboration related to investment development. In conjunction with other federal departments, it prepares and implements domestic and international investment development strategies and activity plans, and facilitates investment in Canada by providing investment counselling services to investors and their advisors.

The Investment Review Division is responsible for reviewing and assessing investment proposals for net benefit to Canada and ensuring that formal plans and undertakings given by investors are carried out.

Investment Research and Policy carries out strategic research in support of the Agency's activities, systematically monitors the investment environment in Canada and selected competing jurisdications, develops and maintains a data base of information relevant to investment, and conducts analyses of Canadian (federal and provincial) as well as international initiatives, laws, regulations and policies that affect investment.

The Corporate Secretary is responsible for identifying potentially reviewable investment transactions, examining all notices and applications to ensure conformity with the Act and Regulations, preparing advice for the Minister about interpretations of the Act, and responding to enquiries relating to the interpretation and application of the Act.

The Corporate Services Division is responsible for the provision of advice, guidance, and services to the Agency in the areas of human resource management, co-ordination of strategic and operational planning, financial management, administrative and computer services and program evaluation.

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

Investment in today's global environment no longer refers only to capital, but also includes technology, management talent and ingenuity, production know-how and any other tangible or intangible resource that makes a business enterprise more competitive. The government's strategy for economic renewal is based in part on the need for increased investment by Canadians and non-Canadians because of the changing nature of international business. Consistency and certainty are key to the investment decision maker. Competition for international investment is at an all time high. Canada's closest competitors are staging aggressive and well co-ordinated investment development campaigns.

The Investment Canada Act is the cornerstone of the government's policy to ensure that Canada is positioned to take advantage of the changing global investment environment.

2. Initiatives

A series of initiatives are planned for 1987-88.

A quarterly newsletter will be published by the Agency for the domestic and international business, government and academic communities:

- to provide information on trends and other data about the current investment climate;
- to inform of the value of encouraging investment (testimonials, case studies, etc.);
- to educate on issues or concepts related to investment (joint ventures, incubators, etc.);
- to notify of Review decisions and opinions; and
- to promote Investment Canada's domestic and international activities (calendar of events).

The newsletter will also serve as promotional material for the posts abroad. Thirty thousand copies of the newsletter would be produced quarterly, in English and French.

While research is an on-going activity, new research can be viewed as an initiative. The scope of research conducted by the Agency will be enlarged in 1987-88 to incorporate new areas previously not covered in the research program. Such areas include:

- an overview of strategic alliances, outlining differences between them and joint ventures; the dynamics behind their formation; the extent to which they are used; factors contributing to their success or failure; and the implications for investment policy;

- the development of a set of economic indicators on a sector by country basis for Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) countries to position Canadian performance in the international context; use of this model will contribute to examining policy required to improve investment performance; and

- research designed to show ways to increase foreign investment in high technology industries in Canada; to demonstrate Canada's technological strengths and weaknesses compared to other countries.

3. Update on Previously Reported Initiatives

During its first year, Investment Canada concentrated its efforts in two areas: the establishment of appropriate operational mechanisms and structure, and the creation of a positive perception of Canada as a preferred location for Canadian and non-Canadian investment.

Investment Canada has completed its organizational design and classified all positions. Working mechanisms have been established for the review of significant investment by non-Canadians as well as for strategic planning and implementation of the government's investment development program.

Interdepartmental consultation and co-ordination mechanisms have been put in place in order to ensure that the various investment development activities complement one another. The Investment Development Steering Committee of deputy ministers advises the Minister on investment policy and goals, and oversees the implementation of programs and projects. The Working Committee on Investment coordinates activities at the working level and makes recommendations to the Steering Committee. Investment Counsellors have been appointed to selected embassies to promote investment in Canada. These counsellors were selected from the private sector through the Interchange Canada program. In order to ensure that the investment development programs of the federal and provincial

governments are mutually supportive, the Minister responsible for Investment Canada consulted his provincial counterparts at regular federal-provincial meetings. In addition, federal and provincial officials consulted frequently throughout the year.

E. Program Effectiveness

Investment Canada, a new agency is in the process of developing evaluation measures that reflects its unique mandate and considerable scope of activities. Because this was the first year of operation, there are no comparisons to previous years for most activities. The measures in the following paragraphs might serve as a basis for comparison to performance in future years.

- Development activities designed to enhance the image of Canada as a place to invest generated 8000 inquiries to Canada's diplomatic posts about investment opportunities in Canada.

- The Investment Canada program complemented other initiatives to improve the perception of Canada as a place to invest held abroad. The World Economic Forum ranked Canada sixth, an improvement from seventh place in 1985 and 11th place in 1984 in international competitiveness.

- In 1986, Canada ranked 15th in the OECD in perceptions of the extent to which foreign investment was welcome. By improving in score by 38%, Canada rose in rank from 22nd (last) in 1985.

- During fiscal year 1986-87 the Corporate Secretary Division published a capsule summary of opinions, in expurgated form, for the use and assistance of investors and their advisors. The summary outlines the factual circumstances and basis for each of 52 opinions that were issued under the Investment Canada Act during the first nine months of Investment Canada. Reaction from the business and legal community has been extremely favourable, and it is anticipated that the publication of further opinions in similar format will be carried out as numbers permit. Turnaround time for opinions concerning the application of the Act to particular investments from June 30, 1985 to March 31, 1986 was 12 days.

- Revised review procedures have been developed to reflect the administrative guidelines publicly issued by the Minister with the aim of ensuring that the Act is administered in a fair and timely manner. The guidelines have contributed to a better understanding by investors of

the regulatory process and the purposes of the Act and have contributed to a reduction in the time taken to resolve applications to 41 days for the first 18 months under the Investment Canada Act compared to 56 days under the last 18 months of the Foreign Investment Review Act, an improvement of 26.8%.

F. Performance Information and Resource Justification

Investment Canada came into being on June 30, 1985. During the ensuing nine months ending March 31, 1986 the Agency began to establish its presence in the area of investment promotion and development while continuing to improve on timeliness in administering the Act.

Over the period, the Agency participated in 25 ministerial missions, 54 investment seminars and answered some 2000 enquiries.

The Agency will continue to promote investment in Canada both at home and abroad. This work will be undertaken with partners in the federal government (DRIE, External Affairs (International Trade)) and in the private sector (Chamber of Commerce, Conference Board). The importance of consultations in this development work makes forecasting the flow of work difficult.

The number and value of investments reviewed reflects the trend of merger activity in Canada and internationally. The Act requires expeditious review of investments consistent with the requirement to ensure that investments approved are likely to be of net benefit to Canada. A total of 871 investments (740 notifications and 131 reviewable applications) were submitted to the Agency from June 30, 1985 to March 31, 1986. After adjusting for withdrawals, incomplete documentation and proposals carried over to the next fiscal year, there were 793 proposals comprised of 475 acquisitions worth $9.8 billion and 318 new businesses worth $467.4 million.

The Canadian Edge, an 870-page compendium of information on how and why to invest in Canada was published.

Positioning Canada to compete in the new international environment remains a key goal of the Agency. Research and policy analysis aimed at facilitating Canadian competitiveness will be undertaken by Agency staff and through contracts with consultants.

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Figure 5: Details of Financial Requirements by Object ($000)

	Estimates 1987-88	Forecast 1986-87	Actual 1985-86
Personnel			
Salaries and wages	**5,623**	5,576	5,510
Contributions to employee benefit plans	**846**	781	841
Other personnel costs	**6**	6	6
	6,475	6,363	6,357
Goods and services			
Transportation and communications	**617**	612	510
Information	**811**	911	2,171
Professional and special services	**823**	923	544
Rentals	**147**	147	51
Purchased repair and upkeep	**90**	215	105
Utilities, materials and supplies	**110**	145	112
	2,598	2,953	3,492
Total operating	**9,073**	9,316	9,849
Capital	**30**	76	370
	9,103	9,392	10,220

Note: Actual 1985-86 figures include Supplementary Estimates of $2,916,000 for the program commencement of Investment Canada.

2. Personnel Requirements

Investment Canada's personnel expenditures account for 71% of the total operating expenditures of the Program. A profile of the Program's personnel requirements is provided in figure 6.

Figure 6: Details of Personnel Requirements

	Authorized Person-Years			Current Salary Range	1987-88 Average Salary Provision
	87-88	86-87	85-86		
Management	16	15	16	51,400-100,700	75,434
Scientific and Professional					
Economics, Sociology, and Statistics	7	11	6	15,116- 67,700	46,437
Other	1	-	-		
Administrative and Foreign Services					
Administrative Services	7	7	7	16,955- 58,562	35,024
Commerce	35	37	40	15,635- 64,521	54,979
Computer Services	2	1	-	20,103- 65,808	49,861
Information Services	5	5	3	14,581- 57,980	45,342
Personnel Administration	4	3	2	22,940- 63,870	37,048
Programme Administration	4	2	5	14,939- 62,268	34,453
Other	1	1	1		
Technical					
Social Science Support	2	5	4	13,568- 62,028	36,967
Administrative Support					
Clerical and Regulatory	11	13	16	13,887- 34,086	24,515
Data Processing	2	1	1	14,338- 39,870	29,261
Secretarial, Stenographic Typing	28	24	33	13,569- 34,304	23,141
Other	1	1	1		
Operational					
Other	1	1	1		

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the authorized person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 31, 1986. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Net Cost of Program

The Estimates of the Program include only those expenditures to be charged to its voted authorities. Figure 7 provides details of other cost items which need to be taken into account to arrive at the estimated total cost of the Program.

Figure 7: Total Cost of the Program for 1987-88 ($000)

	Main Estimates 1987-88	Add * Other Costs	Estimated Total Program 1987-88	Estimated Total Program 1986-87
Investment Canada Program	9,103	915	10,018	10,303

* Other costs of $915,000 consist of:

	($000)
• accommodation received without charge from Public Works	776
• cheque issue and accounting services received without charge from Supply and Services	20
• employee benefits covering the employer's share of insurance premiums and costs (Group Surgical Medical Plan, Provincial Health Insurance Plans, etc.) provided by the Treasury Board	119

Investissement Canada

Budget des dépenses 1987-1988

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987

En vente au Canada par l'entremise de nos

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du:

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa, (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1988-III-62 au Canada: $3.00

ISBN 0-660-53659-5 à l'étranger: $3.60

Prix sujet à changement sans préavis

Tous droits réservés. On ne peut reproduire aucune partie du présent ouvrage, sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photographique) ni en faire un enregistrement sur support magnétique ou autre pour fins de dépistage ou après diffusion, sans autorisation écrite préalable des Services d'édition, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9.

Budget des dépenses 1987-1988

Partie III

Investissement Canada

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres.

Le document comprend deux sections. La section 1 présente un aperçu du Programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales dont le lecteur pourrait avoir besoin pour mieux comprendre en quoi consiste le Programme.

La Section I est précédée des autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics, ce qui vise à assurer une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et permet d'évaluer les résultats financiers du Programme au cours de la dernière année.

Ce document permettra au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépense qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1987-1988 -- Partie II du Budget des dépenses 4
B. Emploi des autorisations en 1985-1986 -- Volume II des Comptes publics 5

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1987-1988
1. Points saillants 6
2. Sommaire des besoins financiers 8
B. Rendement récent
1. Points saillants 10
2. Examen des résultats financiers 11
C. Données de base
1. Introduction 12
2. Mandat 13
3. Objectif du Programme 14
4. Description du Programme 14
5. Organisation du Programme en vue de son exécution 15
D. Perspective de planification
1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 16
2. Initiatives 17
3. Etat des initiatives annoncées antérieurement 18
E. Efficacité du Programme 19
F. Données sur le rendement et justification des ressources 20

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
1. Besoins financiers par article 21
2. Besoins en personnel 22
3. Coût net du Programme 23

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1987-1988 -- Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédit (en milliers de dollars)		Budget principal 1987-1988	Budget principal 1986-1987
	Investissement Canada		
55	Dépenses du Programme	**8,257**	8,622
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**846**	781
	Total de l'organisme	**9,103**	9,403

Crédits - Libellé et sommes demandées

Crédit (dollars)		Budget principal 1987-1988
55	**Investissement Canada** - Dépenses du Programme	**8,257,000**

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1987-1988				Budget principal 1986-1987
	Années-personnes autorisées	Budgétaire Fonctionnement	Dépenses en capital	Total	
Développement de l'investissement et stratégie	127	9,073	30	**9,103**	9,403
Années-personnes autorisées en 1986-1987	127				

B. Emploi des autorisations en 1985-1986 -- Volume II des Comptes publics

Crédits (dollars)		Budget principal	Total disponible	Emploi réel
	Investissement Canada			
50	Dépenses du Programme	6,421,083	9,528,774	**9,379,479**
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	763,000	841,000	**841,000**
	Total du Programme - Budgétaire	7,184,083	10,369,774	**10,220,479**

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1987-1988

1. Points saillants

Durant l'année financière 1987-1988, l'agence:

- Appliquera un programme comportant les objectifs suivants:
  - stimuler l'élaboration de mécanismes, au sein des secteurs public et privé au Canada, qui encouragent et facilitent les investissements de Canadiens au Canada;
  - faire savoir à un plus grand nombre de Canadiens que le milieu économique international a changé et qu'il faut augmenter la compétitivité internationale de l'industrie canadienne;
  - sensibiliser davantage les Canadiens aux possibilités d'investissements rentables au Canada et aux avantages de l'investissement étranger pour la poursuite du but consistant à améliorer la compétitivité industrielle.
- Poursuivra ses activités à l'échelle internationale qui visent à augmenter la compétitivité de l'industrie canadienne par la promotion des investissements étrangers générateurs de technologies au Canada et la formation d'alliances stratégiques avec des sociétés étrangères, c'est-à-dire:
  - donner une orientation aux programmes canadiens de développement des investissements à l'étranger et veiller à ce qu'ils obtiennent un appui suffisant (comités de travail et comités directeurs interministériels);
  - stimuler la création de mécanismes, au sein des secteurs privé et public au Canada et à l'échelle internationale, qui facilitent les investissements de non-Canadiens au Canada (missions et séminaires - Japon, République fédérale d'Allemagne, etc.);
  - informer les industries non canadiennes du fait qu'il y a au Canada des possibilités d'investissement rentables

(symposium de Davos, foire à Hannover) et stimuler leur intérêt.

- Examinera les propositions importantes soumises par des investisseurs non-Canadiens, y compris toutes les acquisitions directes et indirectes d'entreprises canadiennes effectuées par des non-Canadiens d'après les seuils fixés par la Loi sur Investissement Canada. En outre, toute acquisition de contrôle et tout établissement d'une nouvelle entreprise par un non-Canadien dans certains secteurs d'activité liés au patrimoine culturel ou à l'identité nationale du Canada peuvent être examinés si le gouverneur en conseil, sur la recommandation du Ministre, décide que l'examen est une question d'intérêt public.

- Fera des recherches pour appuyer les efforts visant à promouvoir le Canada en tant que pays-hôte de l'investissement, à donner des avis sur des questions ayant trait aux investissements et à identifier les marchés stratégiques.

Les travaux de recherche prévus comprennent:

- une mise à jour de l'Atout canadien, le guide de l'investisseur préparé par Investissement Canada;

- une analyse des points forts et des points faibles du Canada comme pays propice aux investissements;

- une analyse du milieu international des investissements et des défis que cela représente pour le Canada;

- un examen du rôle des coentreprises;

- la surveillance des flux d'investissement, particulièrement les dix principales sources et destinations depuis dix ans notamment;

- une enquête sur les incubateurs d'entreprises en tant que moyen d'investissement.

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1: Besoins financiers (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1987-1988	Prévu 1986-1987	Différence
Investissement Canada	**9,103**	9,392	(289)
Années-personnes	**127**	127	(0)

Explication de la différence: la diminution de 289 000 $ pour 1987-1988 soit 3,1 % par rapport aux prévisions de 1986-1987 (d'après des renseignements dont disposaient la direction au 31 octobre 1986) équivaut à une réduction des niveaux de fonctionnement autorisés au moment de la création d'investissement Canada et ajustés afin de tenir compte d'augmentation des coûts salariaux et des besoins du Programme. La diminution des ressources résulte d'une amélioration des formalités administratives conforme au programme de restriction du gouvernement et ne peut être décrite plus en détail puisque les données des sous-activités sont estimatives.

Les données estimatives des sous-activités par organisme pour 1987-1988 figurent au Tableau 2.

Tableau 2: Ressources par organisme/sous-activité (en milliers de dollars)

		Sous-Activités			
		Développement des investissements (57 A-P)	Avis, examen et conformité (34 A-P)	Haute direction et administration (36 A-P)	Total (127 A-P)
Organisme	**A-P**				
Président	10	2852		580	580
Développement des investissements	32				2852
Examen des investissements	22		1137		1137
Secrétaire général	12		703		703
Recherche et politiques sur l'investissement	25	1706			1706
Services généraux	26			2125	2125
Total	**127**	**4558**	**1840**	**2705**	**9103**

Comme l'agence Investissement Canada est gérée comme un Programme, les coûts estimatifs des sous-activités sont donnés.

B. Rendement récent

1. Points saillants

Points saillants du rendement du Programme pour 1985-1986:

- Parmi les activités de développement des investissements menées durant l'année écoulée et visant à promouvoir le climat d'investissement au Canada, il y a eu 25 missions ministérielles, 54 séminaires sur l'investissement et un grand nombre de missions commerciales au Canada et à l'étranger. De plus, 73 annonces (page double) ont paru dans 20 des plus grandes publications internationales du domaine des affaires, 90 discours ont été prononcés par des ministres et des hauts fonctionnaires, 11 articles ont été publiés dans des publications canadiennes et étrangères, 3 présentations audio-visuelles ont été faites et 2 stands d'information ont été aménagés, sans compter la publication de communiqués et la tenue de conférences de presse. L'agence a répondu à quelque 2 000 demandes de renseignements sur la Loi sur Investissement Canada, le climat des investissements, l'activité commerciale au Canada, la recherche d'associés et les moyens facilitant l'investissement;

- Investissement Canada a fait des recherches en vue de promouvoir le Canada en tant que pays-hôte pour les investissements, de donner des conseils sur les questions ayant trait à l'investissement et d'identifier les marchés stratégiques. L'agence a publié un recueil de 800 pages intitulé L'Atout canadien qui renseigne sur l'activité commerciale au Canada. La publication vise à fournir aux nombreux clients d'Investissement Canada, qui comprennent le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales ainsi que les investisseurs du monde entier, des renseignements détaillés sur l'économie canadienne et l'activité commerciale au Canada. Des recherches dans des domaines connexes sont effectuées constamment sur des questions d'importance primordiale, y compris les points forts et les points faibles du Canada en tant que lieu propice aux investissements, le milieu international des investissements, les coentreprises, les flux d'investissement internationaux, les incubateurs d'entreprises et les marchés qui sont ou qui pourraient être d'importances sources d'investissement au Canada;

- Du 1er juillet 1985 au 31 mars 1986, 871 investissements au total -- 740 avis et 131 demandes assujetties à l'examen -- ont été soumis à Investissement Canada conformément au règlement d'application de la Loi. Après ajustements compte

tenu des retraits, des cas de documentation incomplète et des propositions qui n'avaient pas été entièrement traitées à la fin de l'année financière, le nombre total d'investissements était de 793. Sur les 793 propositions, 318 représentaient des investissements dans de nouvelles entreprises d'une valeur de 467,4 millions de dollars et 475 (dont 131 propositions d'investissements assujettis à l'examen) portaient sur l'acquisition du contrôle d'entreprises canadiennes ayant, au total, des actifs de 9,8 milliards de dollars;

- L'achèvement de la conception organisationnelle et de la classification de tous les postes;

- La création du Comité directeur chargé du développement des investissements (DCDI), qui donne au Ministre des avis sur la politique de l'investissement et sur les objectifs et surveille la mise en oeuvre des programmes et projets;

- La création du Comité de travail chargé du développement des investissements, qui coordonne l'activité au niveau du travail, formule des stratégies de promotion et fait des recommandations au DCDI.

2. Examen des résultats financiers

Le tableau 3 résume les principaux changements dans les besoins de financement survenus en 1985-1986.

Tableau 3: Résultats financiers en 1985-1986 (en milliers de dollars)

	1985-1986		
	Réel	Budget principal	Différence
Programme d'Investissement Canada	10,220	7,184	3,036
Années-personnes autorisées	127	127	--

Explication de la différence: La différence de 3,036,000 $, soit 42 %, entre les dépenses réelles et le budget principal de 1985-1986 est attribuable aux points principaux suivants:

	en milliers de dollars	A-P
• frais de publicité et d'impression rattachés au démarrage d'Investissement Canada	2,200	-
• coûts du programme attribuables au démarrage	716	-
• augmentation des niveaux salariaux afin de tenir compte des coûts liés au programme d'encouragement à la retraite anticipée facultative de la catégorie de la gestion	120	-

C. Données de base

1. Introduction

La Loi sur l'examen de l'investissement étranger a été abrogée le 30 juin 1985, date à laquelle la Loi sur Investissement Canada est entrée en vigueur. La nouvelle loi a été adoptée par le Parlement pour encourager les investissements, au Canada, qui contribuent à la croissance économique et à l'emploi. On encourage les Canadiens et les non-Canadiens à investir. La Loi prévoit aussi l'examen des investissements importants faits au Canada par des non-Canadiens pour assurer qu'ils apportent un avantage net au Canada.

Investissement Canada désigne à la fois un programme national et une agence fédérale. L'agence coordonne la participation du gouvernement fédéral au programme national. A ce titre, elle encouragera le développement des investissements au Canada par les moyens suivants:

- encourager l'innovation et le recours accru à la technologie pour rendre les industries plus compétitives;
- accroître le niveau d'esprit d'entreprise pour faire naître de nouvelles idées et entreprises;
- encourager les alliances stratégiques et la coopération pour que les secteurs privé et public unissent leurs efforts et pour favoriser les rapports productifs entre les entreprises au Canada et à l'étranger;

- favoriser la compétitivité à l'échelle internationale et encourager les Canadiens à se tourner vers les marchés mondiaux;

- accroître la sensibilisation des Canadiens à l'importance des nouveaux investissements;

- encourager l'expansion des entreprises et la création de nouvelles entreprises au Canada.

Les efforts engagés par le gouvernement fédéral exigent une coordination étroite du travail des trois organismes -- Investissement Canada, le ministère de l'Expansion industrielle régionale et le ministère des Affaires extérieures (Commerce international) -- et une nette définition de leurs rôles respectifs. Ainsi, Investissement Canada joue un rôle de coordination fédérale globale et est chargé des politiques et de la recherche ayant trait au développement des investissements. En outre, il fait fonction de point central au gouvernement où sont offerts les services destinés à faciliter les investissements et complète les activités des autres ministères en coordonnant la préparation de matériel publicitaire. L'agence est aussi chargée d'appliquer le règlement découlant de la Loi sur Investissement Canada. Par ailleurs, le ministère des Affaires extérieures (Commerce international), qui est fort représenté à l'étranger, s'occupe de la promotion des investissements à l'échelle internationale; le ministère de l'Expansion industrielle régionale, qui possède un réseau de bureaux régionaux, se charge des activités sectorielles et régionales ayant trait à l'investissement, au Canada et à l'étranger, des politiques et de la recherche visant des régions précises.

La coordination opérationnelle des activités de promotion des investissements du gouvernement fédéral est assurée par un comité que dirige le président d'Investissement Canada et qui regroupe les sous-ministres des ministères de l'Expansion industrielle régionale et des Affaires extérieures (Commerce international) ainsi que des hauts fonctionnaires des ministères des Finances et d'Emploi et Immigration.

2. Mandat

L'article 6 de la Loi sur Investissement Canada prévoit la création d'une agence, Investissement Canada, chargée de conseiller et d'aider le ministre responsable de l'application de la Loi, le ministre de l'Expansion industrielle régionale. Investissement Canada s'occupe de la promotion des investissements de Canadiens et de non-Canadiens dans des activités commerciales tout en donnant au Ministre l'assurance que les investissements importants de non-Canadiens profitent au Canada. L'agence Investissement Canada joue un rôle de coordination fédérale

globale en ce qui a trait aux investissements au Canada et est aussi chargée des politiques et de la recherche se rapportant au développement des investissements. L'agence est un organisme central fédéral offrant des services qui facilitent les investissements et qui complètent les activités des autres ministères, puisqu'elle se charge de coordonner la préparation de matériel publicitaire.

3. Objectif du Programme

Contribuer à l'expansion économique du Canada en agissant à titre de catalyseur et de centre névralgique des efforts déployés par les secteurs public et privé en vue d'accroître les investissements qui profitent au Canada.

4. Description du Programme

L'article 2 de la Loi sur Investissement Canada stipule ce qui suit:

> "Reconnaissant qu'une augmentation du capital et que le développement de la technologie apporteraient des avantages au Canada, la présente loi vise, d'une part, à encourager les investissements au Canada par des Canadiens et des non-Canadiens qui contribueront à la croissance de l'économie et à la création d'emplois et, d'autre part, à instaurer l'examen des investissements importants effectués au Canada par des non-Canadiens afin de garantir ces avantages."

Le gouvernement s'est engagé à adopter des politiques qui favorisent de plus hauts niveaux d'investissement, plus d'innovations, une compétitivité internationale accrue et un climat favorable, de façon à assurer la mise sur pied et la croissance de nouvelles entreprises.

Dans le cadre de ses réalisations d'ordre économique, le gouvernement a déposé le projet de loi sur Investissement Canada le 7 décembre 1984. Le 30 juin 1985, la Loi sur Investissment Canada est entrée en vigueur. Elle remplace la Loi sur l'examen de l'investissement étranger et crée une nouvelle agence, Investissement Canada.

Investissement Canada a un triple rôle:

- promouvoir les investissements de Canadiens et de non-Canadiens au Canada;
- faire des recherches et donner des avis sur des questions ayant trait à l'investissement;
- examiner les investissements importants de non-Canadiens pour assurer qu'ils apportent un avantage net au Canada.

5. Organisation du Programme en vue de son exécution

Structure de l'activité: L'actuel Programme d'Investissement Canada comporte une activité répartie en sous-activités: la promotion des investissements au Canada comprenant l'élaboration de politiques et la recherche; l'examen des investissements, l'évaluation des propositions et le contrôle de la conformité; et l'administration.

Tableau 4: Structure de l'activité

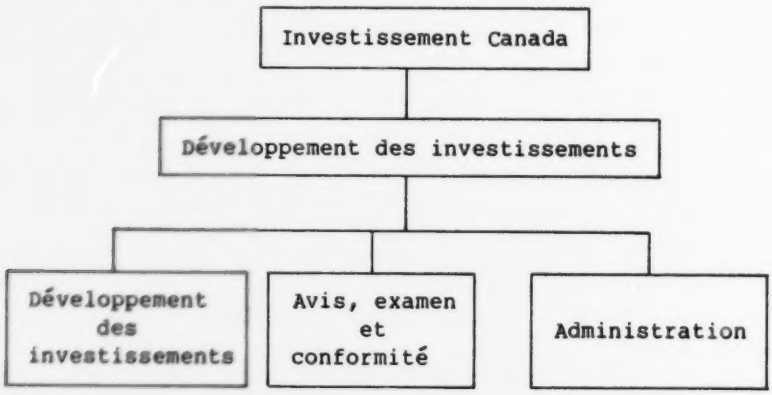

Organisation: Tous les bureaux d'Investissement Canada sont situés à Ottawa. L'agence est dirigée par un administrateur en chef (Président) nommé par le gouverneur en conseil et tenu de rendre des comptes au Ministre sur les activités de l'agence. Celle-ci comporte cinq unités administratives: la Division du développement des investissements; la Division de l'examen des investissements; la Division de la recherche et des politiques sur l'investissement; le Secrétaire général; la Division des services généraux.

La Division du développement des investissements travaille en étroite collaboration avec les ministères fédéraux, les provinces, les territoires et le monde des affaires pour promouvoir le climat des investissements au Canada et offrir une vaste gamme de services aux investisseurs, au Canada et à l'étranger. La Division centralise les efforts de promotion des investissements du gouvernement fédéral et favorise la collaboration fédérale-provinciale en matière de développement des investissements. Avec d'autres ministères fédéraux, elle prépare et applique des stratégies et des plans d'activité nationaux et internationaux liés au développement des investissements, et facilite l'investissement au Canada en offrant des conseils aux investisseurs et à leurs conseillers.

La Division de l'examen des investissements est chargée d'examiner et d'évaluer les propositions d'investissement en vue d'établir si ces investissements apporteront un avantage net au Canada; de plus, elle assure que les projets des investisseurs et les engagements officiels qu'ils ont pris se concrétiseront.

La Division de la recherche et des politiques sur l'investissement fait des recherches stratégiques pour appuyer les activités de l'agence, surveille systématiquement les investissements au Canada et dans certains pays concurrents, met au point et tient une banque de données sur l'investissement, et fait des analyses des initiatives, lois, règlements et politiques au Canada (fédéraux et provinciaux) et à l'étranger qui influent sur l'investissement.

Le Secrétaire général est chargé de déterminer quelles transactions d'investissement sont assujetties à l'examen, d'examiner tous les avis et demandes reçus pour s'assurer qu'ils sont conformes à la Loi et au règlement, de donner au Ministre des conseils au sujet de l'interprétation dela Loi et de répondre aux demandes de renseignements sur l'interprétation et l'application de la Loi.

La Division des services généraux donne des avis et conseils et fournit des services à l'agence sur des questions de gestion des ressources humaines, de coordination de la planification stratégique et opérationnelle, de gestion financière, d'administration, d'informatique et d'évaluation des programmes.

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

De nos jours, les investissements effectués à l'échelle mondiale ne désignent plus seulement les capitaux, mais aussi la technologie, les talents et l'ingéniosité en gestion, le savoir-faire en production et beaucoup d'autres ressources tangibles et intangibles qui rendent une entreprise commerciale plus compétitive. La stratégie du gouvernement pour un renouveau économique repose en partie sur le besoin d'augmenter les investissements de Canadiens et de non-Canadiens vu l'évolution du milieu des affaires à l'échelle internationale. La cohérence et la certitude sont des principes fondamentaux sur lesquels doivent se baser ceux qui prennent les décisions en matière d'investissement. La concurrence qui s'exerce entre investisseurs à l'échelle internationale est plus vive que jamais. Les plus sérieux concurrents du Canada mènent des campagnes de développement des investissements dynamiques et bien coordonnées.

La Loi sur Investissement Canada est la pierre angulaire de la politique du gouvernement qui vise à assurer que le Canada est en mesure de profiter des possibilités qui s'offrent à lui dans le monde des investissements en pleine évolution.

2. Initiatives

Une série d'initiatives est prévue pour 1987-1988.

Un bulletin sera publié tous les trimestres par l'agence à l'intention des entreprises, des gouvernements et des universités du Canada et d'autres pays:

- pour fournir des renseignements sur les tendances et d'autres données sur l'actuel climat des investissements;
- pour informer sur l'avantage d'encourager les investissements (témoignages, études de cas, etc.);
- pour éduquer sur les questions et les concepts ayant trait à l'investissement (coentreprises, incubateurs, etc.,);
- pour renseigner sur les décisions et opinions résultant du processus d'examen;
- pour promouvoir les activités d'Investissement Canada au Canada et dans d'autres pays (calendrier des activités).

Le bulletin servira aussi de document de promotion pour les délégations à l'étranger. Trente mille exemplaires de ce bulletin seraient produits tous les trimestres, en français et en anglais.

Même si la recherche est une activité permanente, les nouveaux travaux de recherche peuvent être considérés comme une initiative. En 1987-1988, l'agence étendra son travail de recherche à de nouveaux domaines qui n'étaient pas compris dans son programme de recherche auparavant. Voici les domaines visés:

- vue d'ensemble des alliances stratégiques décrivant les différences entre ces alliances et les coentreprises; les mécanismes de formation de telles alliances; dans quelle mesure on y a recours; les facteurs contribuant à leur succès ou à leur échec; et leur incidence sur la politique d'investissement;
- l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs économiques sur un secteur, par pays, pour l'Organisation pour la coopération et

le développement économique (OCDE), afin de situer le rendement du Canada par rapport aux autres pays; l'utilisation d'un tel modèle contribuera à l'examen de la politique nécessaire à l'amélioration du rendement en matière d'investissement;

- la recherche visant à cerner des façons d'augmenter les investissements étrangers dans des industries à haute technologie au Canada; à faire ressortir les points forts et les points faibles du Canada en matière de technologie comparativement à d'autres pays.

3. Etat des initiatives annoncées antérieurement

Durant sa première année d'existence, Investissement Canada s'est consacrée à deux activités: l'établissement de mécanismes et d'une structure opérationnels appropriés, et sur la création d'une impression favorable du Canada en tant que lieu préféré pour les investissements de Canadiens et de non-Canadiens.

Investissement Canada a terminé son travail de conception organisationnelle et de classification de tous les postes. Des mécanismes ont été établis pour l'examen d'importants investissements de non-Canadiens, et pour la planification stratégique et l'application du programme de développement des investissements du gouvernement.

Des mécanismes de consultation et de coordination interministérielles ont été mis en place pour assurer que les diverses activités de développement des investissements se complètent. Le Comité directeur de sous-ministres chargé du développement des investissements conseille le Ministre sur la politique et les objectifs d'investissement, et surveille la mise en oeuvre des programmes et projets. Le Comité de travail sur l'investissement coordonne les activités au niveau de travail et fait des recommandations au Comité directeur. Des postes de conseillers en investissements ont été créés à certaines ambassades pour la promotion de l'investissement au Canada. Ces conseillers proviennent du secteur privé; ils ont été recrutés dans le cadre du programme Echanges Canada. Pour garantir que les programmes de développement des investissements du gouvernement fédéral et des provinces s'appuient l'un l'autre, le ministre chargé d'Investissement Canada a consulté ses homologues provinciaux à des réunions fédérales-provinciales régulières. En outre, les fonctionnaires du gouvernement fédéral et des provinces se sont consultés fréquemment tout au long de l'année.

E. Efficacité du programme

Investissement Canada, qui est une nouvelle agence, élabore actuellement des mesures d'évaluation qui reflètent son mandat unique et son champ d'activité considérable. Comme l'agence n'existe que depuis un an, il n'est pas possible de comparer la plupart de ses activités avec celles des années antérieures. Les mesures suivantes pourraient servir de base de comparaison du rendement pour les années à venir.

- Les activités de développement, qui visent à rehausser l'image du Canada en tant que lieu favorable aux investissements, ont suscité 8 000 demandes qui ont été adressées aux délégations diplomatiques du Canada au sujet des possibilités d'investissement au Canada.

- Le programme d'Investissement Canada a complété d'autres initiatives en vue d'améliorer l'impression que donne le Canada aux investisseurs à l'étranger. Selon le Forum européen de management, le Canada se classe sixième, ce qui est une amélioration par rapport à son classement de septième place en 1985 et de onzième place en 1984, pour la compétitivité internationale.

- En 1986, le Canada était au 15e rang, d'après le classement de l'OCDE, pour sa réputation en tant que pays favorable aux investissements étrangers. Grâce à une amélioration de 38 % de sa cote, le Canada est maintenant en meilleure posture, s'étant classé 22e (dernier) en 1985.

- Durant l'année financière 1986-1987, la Division du Secrétaire général a publié un résumé d'opinions, sous forme abrégée, pour les investisseurs et leurs conseillers. Le résumé présente les faits sur lesquels se fondent chacune des 52 opinions émises conformément à la Loi sur Investissement Canada durant les neuf premiers mois d'existence de l'agence Investissement Canada. Les réactions des entreprises et des avocats ont été extrêmement favorables et on s'attend à ce que d'autres opinions soient publiées d'une manière semblable; tout dépendra du nombre de cas qui se présenteront. Du 30 juin 1985 au 31 mars 1986, le délai de réponse pour ses opinions était de douze jours.

- En ce qui concerne l'application de la Loi à des investissements particuliers, de nouvelles formalités d'examen ont été établies pour refléter les directives administratives publiées par le Ministre dans le but d'assurer que la Loi est appliquée d'une manière juste et dans des délais raisonnables. Les directives ont aidé les investisseurs à mieux comprendre le processus de réglementation et les objectifs de la Loi et à

réduire sensiblement le temps consacré aux demandes d'investissement. Pendant les 18 premiers mois de l'application de la Loi sur Investissement Canada, le délai de règlement a été de 41 jours, contre 56 jours pendant les 18 derniers mois de l'application de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, soit une amélioration de 26,8 %.

F. Données sur le rendement et justification des ressources

Investissement Canada existe depuis le 30 juin 1985. Durant les neuf mois qui ont suivi, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 1986, l'agence a commencé à faire sentir sa présence dans les domaines de la promotion et du développement des investissements tout en continuant de veiller à ce que les cas se règlent dans un délai raisonnable.

Depuis sa création, l'agence a pris part à 25 missions ministérielles, à 54 séminaires sur les investissements et répondu à quelque 2 000 demandes de renseignements.

L'agence continuera de promouvoir l'investisement au Canada, au pays et à l'étranger. Elle entreprendra ce travail avec des associés du gouvernement fédéral (MEIR, Affaires extérieures (Commerce international) et du secteur privé (Chambre de commerce, Conference Board). L'importance des consultations pour ce travail rend difficile les prévisions sur la charge de travail.

Le nombre d'investissements examinés et leur valeur reflètent une tendance à la fusion au Canada et à l'étranger. La Loi exige l'examen rapide des projets d'investissement pour assurer que les investissements approuvés apportent un avantage net au Canada. Du 1er juillet 1985 au 31 mars 1986, 871 investissements au total (740 avis et 131 demandes assujetties à l'examen) ont été soumis à l'agence. Après ajustement compte tenu des retraits, des cas de documentation incomplète et des propositions reportées à l'année financière suivante, il y a eu 793 propositions dont 475 portaient sur une valeur de 9,8 milliards de dollars et 318 sur de nouvelles entreprises d'une valeur de 467,4 millions de dollars.

L'Atout canadien, un recueil de 870 pages, contient des renseignements pratiques pour les personnes qui veulent investir au Canada.

Faire en sorte que le Canada soit en mesure de concurrencer dans le nouveau milieu international demeure un objectif principal de l'agence. La recherche et l'analyse de la politique visant à faciliter la compétitivité des entreprises canadiennes seront effectuées par le personnel de l'agence et grâce à l'impartition de contrats à des experts-conseils.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Tableau 5: Détails des besoins financiers par article (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1987-1988	Prévu 1986-1987	Réel 1985-1986
Personnel			
Traitements et salaires	**5,623**	5,576	5,510
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**846**	781	841
Autres frais touchant le personnel	**6**	6	6
	6,475	6,363	6,357
Biens et services			
Transports et communications	**617**	612	510
Information	**811**	911	2,171
Services professionnels et spéciaux	**823**	923	544
Location	**147**	147	51
Achat de services de réparation et d'entretien	**90**	215	105
Services publics, fournitures et approvisionnements	**110**	145	112
	2,598	2,953	3,492
Total des dépenses de fonctionnement	**9,073**	9,316	9,849
Capital	**30**	76	370
	9,103	9,392	10,220

Nota: Les dépenses réelles pour 1985-1986 comprennent un Budget des dépenses supplémentaire de 2,916,000 $ pour le démarrage du Programme d'Investissement Canada.

2. Besoins en personnel

Les dépenses en personnel d'Investissement Canada représentent 71 % des dépenses totales de fonctionnement du Programme. Un aperçu des besoins en personnel du Programme est présenté au tableau 6.

Tableau 6: Détail des besoins en personnel

	Années-personnes autorisées			Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1987-1988
	1987-1988	1986-1987	1985-1986		
Gestion	16	15	16	51,400-100,700	75,434
Scientifique et professionnel					
Économique, sociologie et statistique	7	11	6	15,116-67,700	46,437
Autres	1	-	-		
Administration et service extérieur					
Service administratif	7	7	7	16,955-58,562	35,024
Commerce	35	37	40	15,635-64,521	54,979
Gestion des systèmes d'ordinateurs	2	1	-	20,103-65,808	49,861
Service d'information	5	5	3	14,581-57,980	45,342
Gestion du personnel	4	3	2	22,940-63,870	37,048
Administration des programmes	4	2	5	14,939-62,268	34,453
Autres	1	1	1		
Technique					
Soutien des sciences sociales	2	5	4	13,568-62,028	36,967
Soutien administratif					
Commis	11	13	16	13,887-34,086	24,515
Traitement des données	2	1	1	14,338-39,870	29,261
Secrétariat	28	24	33	13,569-34,304	23,141
Autres	1	1	1		
Exploitation					
Autres	1	1	1		

Nota: Les colonnes des années-personnes présentent la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. La colonne de l'échelle des traitements actuelle illustre l'échelle des traitements de chacun des groupes professionnels au 31 octobre 1986. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et

la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les changements dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

3. Coût net du Programme

Le Budget des dépenses du Programme ne comprend que les dépenses qui doivent être imputées sur les crédits votés. Le tableau 7 présente d'autres éléments de coût dont il faut tenir compte pour établir le coût estimatif total du Programme.

Tableau 7: Coût total du Programme pour 1987-1988
(en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1987-1988	Plus* autres coûts	Coût estimatif total du Programme 1987-1988	1986-1987
Programme d'Investissement Canada	9,103	915	**10,018**	10,303

* Les autres coûts (915 000 $) comprennent:

	(en milliers de dollars)
• Locaux fournis sans frais par Travaux publics	776
• Emission des chèques et autres services comptables fournis sans frais par Approvisionnements et Services	20
• Avantages sociaux des employés constitués de la contribution de l'employeur aux primes et frais des régimes d'assurance (régime d'assurance collective chirurgicale-médicale, régimes d'assurance-santé provinciaux, etc.) payés par le Conseil du Trésor	119